

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°52/2021

L'an **deux mil vingt et un**, le 30 septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, MM. Philippe **DANGELY**, Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Caroline **FERRAND**, MM. Florian **D'ANGELO**, Lébicha **MANOUKIAN**, Mmes Christine **TROUBA**, Monique **RAVOUNA**, MM. Jean-Pierre **DEBRAY**, Anthony **NIAVET**.

Procurations : Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à Mme Sandra **CAMPOY**), Mme Catherine **LEPETIT** (pouvoir à M. Philippe **DANGELY**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à M. Florian **D'ANGELO**).

Absente : Mme Farah **GUILLAUMONT**.

M. Florian **D'ANGELO** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES RUE NEYRET – APPROBATION TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT

Exposé du Maire.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des réseaux d'éclairage public et de téléphonie, la commune a sollicité Territoire d'Energie Isère pour l'enfouissement de ceux existant sur la rue Neyret.

Territoire d'Energie Isère a réalisé une étude faisant ressortir le plan de financement prévisionnel suivant :

Eclairage publique

- Prix de revient prévisionnel TTC 45.335 €.
- Financements externes TE38 14.824 €.
- Contribution de la Commune..... 28.784 €.
- Participation de la Commune aux frais de TE38 1.727 €.

La participation totale de la commune s'établit donc à 30.511 €.

Téléphonie

- Prix de revient prévisionnel TTC 24.431 €.
- Financements externes TE38 0 €.
- Contribution de la Commune..... 23.268 €.
- Participation de la Commune aux frais de TE38 1.163 €.

La participation totale de la commune s'établit donc à 24.431 €.

Afin de permettre à Territoire d'Energie Isère de réaliser les travaux, nous nous demandons d'approuver le projet de travaux et les plans de financement s'y rapportant.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Approuve le projet de travaux et le plan de financement de l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphonie de la rue Neyret tels que présentés ci-dessus.

☞ Prend acte de la contribution de la commune qui sera établie par Territoire d'Energies Isère à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 28.784 € pour l'éclairage public et de 23.268 € pour la téléphonie.

☞ Dit que ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

☞ Sollicite un paiement en trois fois (acompte de 30 %, acompte de 50 % et solde).

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérui, le 04 octobre 2021
Le Maire,

